

LES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES VOUS INFORMENT :

Second Conseil d'école - 16 Mars 2016

PRESENTS : Audrey, Anne Marie, Virginie, Aurélie, Sophie, Stéphanie, Nadège, Hacina

EXCUSES : Martine, Sabrina, Marc, Isabelle, Marina L, Marina V, Blandine, David

Réponses aux questions diverses des parents :

-**"Les écrits (autre que les livrets scolaires) concernant les élèves sont-ils conservés en interne à l'école ou mis au dossier dudit élève ?"** : Seuls les comptes rendus de Conseil de discipline sont mis dans le dossier scolaire personnel de l'élève

-**"Questions sur l'absence de Mme MAUGER : jusqu'à quand? remplacement ?"** : remplaçante en place jusqu'à la fin de l'année scolaire

-**"Grande lessive 2^{ème} édition ?"** : il n'y aura pas de « grande lessive » cette année suite au plan Vigipirate. De plus, il est précisé par Mme LIORET qu'il s'agit d'un projet d'école et non d'un projet de l'Education nationale donc il n'y a pas d'obligation de mise en place.

-**"Projet classe de découverte pour la classe de CM1 ayant « subi » le non départ au ski ?"** : une sortie sur trois jours et deux nuits est prévue au Futuroscope avec les CM2 de Me (remplaçante de Me Mauger)

-**"Vente de chocolats pour faire baisser le prix des classes de découverte : certains parents sont mécontents car les bénéfiques ne profitent pas à tous"** : lors des classes de découverte, un repas du trajet Aller (goûter ou déjeuner) sera pris en charge pour chaque enfant grâce aux bénéfiques, en outre, de la vente des chocolats et donc pas à la charge des familles comme prévu initialement

-**"Les élèves doivent rendre un bon point pour aller aux toilettes" (déjà évoqué au 1^{er} conseil d'école)**
CE1 : Mme TRELLU nous informe qu'elle a mis ce système en place car ce sont régulièrement les mêmes élèves qui en font la demande et celle-ci intervient juste après la reprise des cours (juste après la récréation ou juste après la coupure du midi). Elle nous informe également que pour une question de sécurité un élève ne peut pas se déplacer seul dans les couloirs donc il faut qu'il soit accompagné pour aller aux toilettes ce qui perturbe la concentration et le travail du camarade accompagnateur.

Mme LIORET nous précise qu'en plus de la récréation et du temps du déjeuner, les élèves ont la possibilité d'aller aux toilettes lors de différents déplacements de la classe (BCD, sport, chorale...)

-**"Est-ce que l'accès aux toilettes est libre (portes fermées ?) à toute heure de la journée ?"** : l'accès aux toilettes est libre tout au long de la journée

-**"Surveillance dans les toilettes : certains enfants ne veulent plus aller aux toilettes à cause de certains grands qui intimident les plus petits"** : l'équipe enseignante nous informe que des « règles de vie » vont être de nouveau mises en place (avant les vacances scolaires) car elle constate quelques dérives également. Ces règles seront pensées et rédigées par les enfants afin qu'ils en prennent pleinement conscience et qu'ils puissent se les approprier. Mme LIORET nous propose de refaire un point la semaine de la rentrée des vacances d'Avril afin de voir si les problèmes de discipline dans les toilettes perdurent.

-**"Possibilité d'un délai plus important pour consulter le livret scolaire pour les parents séparés/divorcés (ex : vacances scolaires)"** : en cas de séparation des parents, il y a possibilité de faire un double envoi des documents scolaires. Il suffit de se rapprocher de Mme LIORET afin de l'informer de votre situation.

-**“Concernant les projets sportifs avec besoin de matériel particulier à fournir par les familles (ex : roller) , serait-il possible de faire un sondage au préalable (possède déjà/ envisage d’acheter/ n’envisage pas d’acheter....) afin de prévoir un système de prêt ou de vente entre famille ?”** : les familles sont informées en début d’année lors de la réunion de rentrée des futures activités sportives de leur enfant ce qui leur permet de pouvoir prendre leurs dispositions. Toutefois l’année prochaine en début d’année scolaire un appel aux dons pourra être mis en place pour les rollers (par exemple) afin de créer une dotation pour l’école (prêt en cas d’oubli ou en cas de besoin). Il est à noter qu’il s’agit d’une dotation et que probablement toutes les pointures ne seront pas disponibles !

-**“Demande de plus de suivi concernant le nécessaire pour faire les devoirs car souvent des oublis de cahiers, livres..... (CM1)”** : les enseignantes mettent en avant le développement de l’autonomie et de l’organisation de chaque élève sur le sujet.

-**“Proposition de cours de langues étrangères (Italien, Turc, Portugais, Arabe,..)”** : il s’agit de cours en plus du temps scolaire qui peut concerner les élèves ayant une double langue parlée à la maison.

L’anglais n’est pas proposé car déjà prévue au programme et enseigné en classe.

Il s’agit d’un sondage afin d’évaluer les besoins des familles. C’est en fonction de ces besoins que seront mis en place ou non l’enseignement de ces langues étrangères. C’est pour cela qu’aucun créneau horaire et lieu ne sont proposés dans un 1^{er} temps.

BCD :

-**Qu’en est-il de l’ordinateur de la BCD ?** N’ayant plus d’ordinateur en BCD, nous ne pouvons plus enregistrer les livres informatiquement ce qui entraîne un non suivi informatique lors de l’emprunt des livres par les élèves. De plus, plus aucune recherche ne peut être effectuée : La mairie nous informe avoir fait une demande au service informatique.

- Nous avons constaté que le **rangement des livres n’est pas toujours respecté** les jours où l’association « lire et faire lire » intervient sur l’école sur le temps du midi.

- Grâce aux **bénéfices du Festival du livre**, nous avons pu acheter pour 400€ de livres afin d’enrichir la BCD de l’école. Nous remercions l’équipe enseignante pour cette dotation.

Mairie :

-Merci pour votre réactivité concernant l’avancée du « **Stop** » en sortie de parking de l’école

-**Passage piéton devant l’entrée de l’école à refaire** (déjà demandé au 1^{er} conseil d’école)

-**Est-il possible de marquer le sens de circulation au sol sur le parking** (avant le sens interdit qui « délimite » la zone élémentaire et maternelle pour éviter les contresens de certains véhicules

-**Les filets des cages de foot ne sont plus accrochées aux cages** et cela peut être dangereux : la mairie explique alors qu’il est préférable de retirer ces filets car trop souvent, il faut les remettre, les réparer ..

-Barrière en métal devant l’école à relier « à la terre » (électricité statique) : pas de réponse

-**Arrêt du temps de relaxation à la cantine** : la mairie nous précise que le personnel d’animation qui intervient est un personnel qualifié et donc à même de juger la « pause relaxation » utile en cas de besoin. Nous soulignons le fait que lors de notre visite à la cantine le 24/02, nous avons patienté avec les enfants au moins 20 minutes après la fin de notre repas et que ce temps nous semblait un peu long.....

qu’il était plutôt synonyme d’agacement et de bavardages plutôt que d’un temps calme. Nous suggérons que les enfants sortent au fur et à mesure à la fin de leur repas après avoir débarrassé leur plateau (accompagnés par une animatrice pour le respect du nombre d’enfant par surveillant) mais notre proposition n’est pas retenue.

- Revoir les tarifs de la cantine et de la garderie : les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial

-Mettre du papier toilette dans chaque WC et non pas seulement dans les sanitaires : ceci n’est pas envisageable simplement parce que les élèves jouent avec le papier rendant les WC inutilisables

-**Centre de loisirs** : Est-il possible d'aller à un stage de dessin durant le temps d'accueil de loisirs ? (CM1)
La mairie nous précise que ceci n'est pas possible et nous invite à relire le règlement intérieur du Centre de loisirs

Aide financière aux classes de découverte :

- Une famille est aidée par le biais de la Caisse des écoles qui a eu lieu le 14 Mars
- 6 enfants sont aidés grâce à une partie des bénéfices récoltés suite aux actions menées (vente de chocolats et sacs isothermes)
- Le solde des bénéfices est divisé en trois (une partie pour chaque cycle : les 2 CE1, les 2 CE2 et les classes de CM1/CM2) ce qui permettra de financer soit un goûter, soit un pique-nique (repas qui ne sera donc pas à la charge des familles)

Coopérative Scolaire :

- Projet Ecole et Cinéma : Il s'agit d'un projet école non financé par la Coopérative de l'école, c'est pourquoi un budget de 2 euros par séance a été demandé aux familles .
- "Demande d'informations plus régulières aux familles" : Chaque enseignant a dû mettre un mot aux parents pour les informer des achats réalisés pour la classe avec la coopérative.
- Bilan au Conseil d'école (intervention de Mme TRELLU, mandataire de la Coopérative de l'école) : Bénéfices = 1107€ vente des chocolats, 608€ vente des sacs isothermes, 2802€ vente des photos. Le solde de la coopérative de l'école s'élève à 26 510.47€. Il est à noter que ce montant inclut la subvention de la mairie de 686€ par classe soit 6860€ et le total des sommes encaissées des familles pour les classes de découverte.
- Suite à la réunion du Conseil des enfants, un jeu de UNO par classe a été acheté par la coopérative

RDC 2017 :

A ce jour, la **fermeture de la 10^{ème} classe** est envisagée car il y a 235 élèves annoncés pour la rentrée prochaine. Cette fermeture impliquerait une répartition sur 9 classes avec des classes à double niveau et un nombre d'élèves important (environ 30 élèves par classe).
Toutefois il est possible qu'une fermeture différée soit envisageable si une dizaine d'élèves venait à être inscrits d'ici la fin Juin. Pour cela, la mairie est seule « juge » car les inscriptions et surtout la sectorisation incombe à la mairie. Cette fermeture différée signifie que les élèves seraient comptés par l'Inspection à la rentrée et si les effectifs dépassent X ? élèves, la 10^{ème} classe serait maintenue sinon elle sera fermée.

Classe de découverte :

- Les 2 classes de CE1 partent en Bretagne du 29/05 au 02/06. Une réunion d'information est prévue le 21/04. Pas de parent d'élève accompagnateur.
- Les 2 classes de CE2 partent en Normandie avec une journée sur l'île de Jersey pour une immersion en anglais. Il y a 2 parents d'élèves accompagnateurs et 2 animateurs de vie sur place qui se chargeront entre autre, d'animer en anglais la vie sur place. Une réunion d'information est prévue le 18/05
- Les classes de CM1 /CM2 partent trois jours et deux nuits au Futuroscope sur le thème « école et cinéma »

Notre participation à la Commission des menus du 2 Février :

- visite possible de la nouvelle "légumerie" Elior sur la commune de Flin.
- plus de kiwi dans les menus et les goûters car trop d'enfants allergiques

- rappel : les compositions des sauces et potages sont disponibles sur le site "Bon Appétit"

- trop de poisson ? : ils sont de nouveau surpris que certains enfants ne mangent que du poisson car ils ont confirmé qu'il y avait des rotations pour les services. Ils vont tout de même augmenter les pourcentages en fonction des menus et passer à 90 (viande) /10 (poisson) au lieu de 70/30 actuellement. Cela limitera encore le risque que certains enfants ne mangent que du poisson toute la semaine

- la Commune a été récompensée pour ses efforts dans le tri des déchets dans les cantines scolaires et les centres de loisirs. La Commune devrait communiquer sur le sujet.

Pour le reste du compte-rendu (qui devrait être plus exhaustif que le nôtre), il devrait être consultable sur le site de la Mairie.

Notre visite à la cantine du 24 Février :

Point positif :

- Visite quasi « surprise » car l'information de notre venue n'est pas passée aux personnes concernées. Accueil chaleureux de la part des équipes d'animation et de cantine, Mme AMRANI nous a rejoint et fait visiter les locaux

- A la cantine : moment convivial (les élèves discutent entre eux avec un niveau sonore raisonnable, ils ont la possibilité de s'asseoir où ils le souhaitent, une chanson pour les anniversaires est chantée ...), les animatrices circulent entre les tables et la salle est divisée en trois (une zone par adulte), une pince est présente dans les bacs de pain (demandée lors d'une première visite au 1er trimestre), l'ordre de passage des classes au sein du 1^{er} et du 2nd service est bien tournant, le tri des déchets est effectué par les élèves (sensibilisation et prise de conscience d'un éventuel gâchis)

- Présence de repas de secours (y compris pour les PAI) en cas de problème de livraison

- Contrôle de la température des plats PAI (même si le repas est préparé par les familles) : Responsabilité engagée de la mairie qui effectue le service

- les yaourts natures sont servis avec du sucre à part

Point à améliorer :

- les dames de cantine ne portent pas de charlotte (remarque déjà faite au 1^{er} trimestre)

- pas de nettoyage des tables entre les deux services et pas de changement d'eau dans les brocs d'eau (remarque déjà faite au 1^{er} trimestre): certains enfants changent eux-mêmes l'eau de leur broc

- les crudités en entrée sont très très froides et tout est servi avec de la vinaigrette alors que nous avons demandé, au 1er trimestre, qu'une petite partie soit servie sans.

- le joint de la porte d'entrée est défectueux et un volet ne fonctionne plus

- 70% de poisson et 30% de viande : on nous informe qu'il s'agit d'une erreur de livraison. A l'exception de cette erreur de livraison, les proportions viande / poisson ne sont pas conformes au goût des enfants et trop souvent ils n'ont pas le choix : ils ne peuvent donc manger que du poisson. Demande faite en Commission des menus.

- La cuillère qui sert la viande, le poisson et la purée est la même

- Pas de service à l'écumoire afin de limiter la sauce (demande déjà faite à la 1^{ère} commission des menus)

- Si la température des plats à la sortie du four de réchauffe doit être de 90°C, nous avons un doute car la dame de cantine apporte les barquettes « à la main »

- La nourriture est servie à même les barquettes de livraison et non transvasée dans des plats de service

- Au 2nd service, le temps entre la fin du repas et la sortie dans la cour est trop important et les élèves se plaignent du temps de relaxation.

- A la fin du repas les enfants doivent attendre la permission pour débarrasser leur plateau ce qui entraîne des « bouchons » alors que si chacun le faisait au fur et à mesure, il y aurait plus de fluidité

Stage de remise à niveau :

Ce stage est destiné aux élèves de CM1 et CM2 qui ont des difficultés en français et / ou mathématiques. Ces stages se déroulent pendant les vacances d'Avril et d'été.

16 élèves sont inscrit. Toutefois, comme il n'y a pas assez d'enseignant , seuls les élèves de CM2 pourront en bénéficier soit 8 élèves.

Quelques dates à noter :

- Mercredi 29/03 : les élèves de CP se joindront à ceux de la maternelle pour défiler à l'occasion du carnaval sur le thème du voyage. Les autres élèves feront une haie d'honneur dans la cour de l'école élémentaire. Tous les élèves pourront être déguisés.
- les 2 classes de CP ont fait une sortie à la ferme le 02/03 et participeront à une rencontre roller à la verville
- les classes de CE1 et CE2 participeront à une rencontre roller et à une rencontre athlétisme
- CM1A : sortie vélo, journée d'expression le 25/04
- CM2 de Mr Olivon : rencontre scolaire de rugby et les 2 classes de CM2 bénéficieront d'une formation APER (Prévention Sécurité en vélo)
- CM2 A : spectacle au théâtre de Mennecey le 17/05

Fête de l'école :

La fête de l'école aura lieu le samedi 1er Juillet de 9h30 à 11h30. Un café ou un thé sera offert aux familles mais cette année pas de croissant ni de tombola (choix de l'équipe enseignante). A l'issue du spectacle, une exposition des œuvres des élèves sera visible à l'intérieur de l'école.

Comme l'année dernière, le plan Vigipirate étant toujours en vigueur, des horaires d'entrée et de sortie seront à respecter.

Mme LIORET rappelle que cet évènement, ayant lieu sur le temps scolaire, c'est l'éducation nationale qui est responsable de cette matinée.

Nos projets / nos actions :

- Nous voudrions organiser une **“Kermesse” le jour de la fête de l'école** ce qui implique la création d'une association. Voir paragraphe plus bas.
- « **Marché goûter** » à la veille de chaque vacances : actions conviviales avec vente de crêpes, gâteaux, et brochettes de bonbons. Retour très positifs des parents et des enfants.
- **Reprise de livres chez Cultura** courant Mars : nous allons récupérer des dons de livres enfants afin d'enrichir de nouveau la BCD de l'école.
- **Discussions avec les parents de CM2** lors des "soucis" dans la classe de Mme MAUGER : nous avons écouté et tenté une médiation auprès des parents mécontents et l'équipe enseignante
- **Vente de sacs isothermes** pour aider au financement des classes de découverte : bénéfice d'environ 600€
- **Matinée BCD** afin de couvrir, coder et ranger les livres de la BCD de l'école
- **Présence à la commission des menus** le 02/02
- **Visite et déjeuner à la cantine** le 24/02

Création d'une association de RPE (Représentants de Parents d'élèves) ?

Nous envisageons de créer une association afin de pouvoir organiser une "kermesse" pour les élèves et un moment convivial pour les familles.

Cette création « s'impose » pour une question principalement de responsabilités et donc d'assurance. En effet, lors de chaque organisation, il faut nommer un responsable ayant une assurance en cas de soucis.

Pour toute manifestation hors temps scolaire dans les écoles, c'est le mandataire de la Coopérative ou toute l'équipe enseignante de l'école qui est couvert par l'assurance de l'OCCE. Pour des raisons personnelles à chaque enseignant, ceux-ci ne souhaitent pas être présents à cette manifestation.

Cette association de parents d'élèves sera ouverte à tous les parents désireux de créer des moments conviviaux entre les enfants et leurs parents.